

Fiche outil N°2 : Les systèmes graphiques

Deux systèmes graphiques seront dorénavant reconnus et adoptés officiellement en Polynésie Française : le code graphique de l'Académie tahitienne et celui de l'Eglise Protestante Māōhi¹.

On recense 14 codes graphiques de la langue tahitienne appliqués par les auteurs dans leurs ouvrages² (la Bible, John Davies, Tepano Jaussen, L. Peltzer, John Mairai...). Cependant, deux principales propositions de codes, celle de l'Académie tahitienne et celle de l'Eglise Protestante Māōhi (plus connue sous le nom de Turo Raapoto), sont systématiquement opposées ou mélangées favorisant ainsi la multiplication de graphies hybrides dans lesquelles chacun devient en définitive sa propre référence en matière de graphie. Aussi, afin de permettre une utilisation correcte des codes, les éléments qui suivent spécifient globalement chacun des deux codes.

Ces deux codes, qui reposent sur l'alphabet latin, diffèrent exclusivement par leur mode de représentation et d'application de deux signes orthographiques : la marque de l'occlusive glottale et la combinaison occlusive glottale + longueur vocalique.

L'occlusive glottale correspond à une brusque interruption du passage de l'air au niveau du larynx. Cette consonne, représentée en phonétique par une sorte de point d'interrogation (?), est pertinente dans les langues polynésiennes puisqu'elle permet, par exemple en tahitien, de distinguer /aʔo/ 'conseil' de /ao/ 'jour'. La longueur vocalique, représentée en phonétique par un double point après la voyelle, est également distinctive dans les langues polynésiennes : selon qu'une voyelle est prononcée longue ou brève, le sens des mots change. Par exemple en tahitien, /maro/ 'ceinture royale' s'oppose à /ma:ro:/ 'obstiné'.

Dans le code graphique de l'Académie tahitienne, l'occlusive glottale que les auteurs appellent en tahitien *'eta* est représentée au moyen d'une apostrophe (ex. /aʔo/ s'écrit *a'o*) devant la voyelle. La longueur vocalique appelée *tārava* est représentée quant à elle par un trait horizontal, le macron, qui surmonte la voyelle (ex. /ma:ro:/ s'écrit *mārō*).

Dans le code graphique de l'Eglise Protestante Māōhi, l'occlusive glottale appelée *tui* est notée au moyen d'un accent grave sur la voyelle glottalisée (ex. /aʔo/ s'écrit *aò*). Comme dans le code précédent, la longueur vocalique appelée *tāumi* est représentée par un macron. Cependant, lorsque la voyelle est à la fois longue et précédée d'une occlusive glottale, la combinaison des deux traits est notée au moyen d'un accent circonflexe (ex. /ʔi:/ 'plein' s'écrit *î*) appelée *tāfare*. En outre, ce code ne transcrit pas l'occlusive glottale lorsqu'elle se trouve entre deux voyelles de même timbre (ex. /tuʔu/ 'poser' s'écrit *tuu*).

Tableau récapitulatif

	occlusive glottale à l'initiale	occlusive glottale entre deux voyelles de timbres différents	occlusive glottale entre deux voyelles de même timbre	longueur vocalique	occlusive glottale + longueur vocalique
Code A.T.	/ʔa/ 'a	/aʔo/ a'o	/aʔa/ a'a	/a:/ ā	/ʔa:/ 'ā

¹ Nouveaux programmes de l'école primaire 2006, p 15, 45, 70.

² Académie Tahitienne, article paru dans le journal Te Fenua du 06/01/2003.

Exemple de transcription de texte³ selon les codes

Code A.T.	Code E.P.M.
E mou'a tei ni'a, 'āi'a nō te puarātā	E mouà tei nià, âià no te puarātā
E 'outu tei tai, hipahipara'a nō te hīnano	E òutu tei tai, hipahiparaa no te hinano
E tahua tei raro, tīpapara'a nō te tiare mā'ohi	E tahua tei raro, tīpaparaa no te tiare māðhi
E pape tei uta, oriorira'a nō te tiare pūrau	E pape tei uta, orioriraa no te tiare pūrau
E tiare tā'u fenua, tei 'ūa'a i ni'a i te moana	E tiare ta ù fenua, tei ùaa i nià i te moana

Le dictionnaire de l'Académie tahitienne⁴ est l'outil de référence nécessaire à l'écriture correcte des mots tahitiens selon le premier code graphique. Quant à la bonne maîtrise du second code, il faut se référer aux ouvrages écrits par son auteur Turo Raapoto ou par l'Eglise Protestante Māðhi.

Les élèves apprennent à déchiffrer à partir du code de l'Académie tahitienne qui présente l'avantage d'offrir une correspondance régulière entre un phonème et un graphème (cycle 1 et 2), mais ils sont progressivement initiés au code de l'Eglise Protestante Māðhi qui est plus économique et facilite la lecture (cycle 3).

Les nouveaux programmes 2006 préconisent dès le cycle 1 la préparation à l'apprentissage du langage écrit et puis progressivement le cycle des apprentissages fondamentaux doit permettre à chaque élève d'apprendre à lire et à écrire dans la langue polynésienne enseignée. Parmi les compétences en langues et culture polynésiennes devant être acquises en fin de cycle 2, certaines s'articulent autour de la production écrite telle que citer et orthographier les principaux marqueurs grammaticaux, ou bien proposer une écriture possible d'un mot entendu, ou encore copier sans erreur un texte d'une à deux lignes. Au cycle 3, les compétences en écriture sont consolidées et visent entre autres la rédaction dans le cadre d'un projet d'écriture en rapport avec les objectifs culturels, un texte à dominante narrative, descriptive, explicative ou injonctive.

Le travail de ces compétences implique, par conséquent, la connaissance et la maîtrise de ces deux systèmes d'écriture. Par ailleurs, l'utilisation de la graphie est constamment réquisitionnée en matière d'affichage dans la classe (sons/graphies, les mots outils, les supports écrits, les textes retenus...).

En conclusion, on rappellera la nécessité de veiller à bien distinguer et appliquer les codes graphiques dans toutes situations pédagogiques. Il est ainsi conseillé de se référer systématiquement aux outils de référence en langue polynésienne (dictionnaires ou autres ouvrages) pour la bonne orthographe des mots et de tenir ces ouvrages à la disposition des élèves.

³ Extrait de « Tama », Turo a Raapoto, Tupuna Productions, Tahiti, 1991, p.9.

⁴ Fare Vana'a, 1999.